

## COVOIT'ICI

présenté aux Assises  
de la mobilité 2016

### Défi Action 5.5 - Encourager et développer la pratique du covoiturage

#### 1 DESCRIPTION DU PROJET

COVOIT'ICI est un service public de covoiturage local pour tous qui vise à faire de la voiture un transport collectif : le covoiturage local devient un mode de transport implanté sur le territoire, facile d'accès et sans contrainte.

##### PASSAGER

A la station de covoiturage, j'indique ma destination, j'obtiens une estimation du temps d'attente. Je paie et je reçois un ticket.

Ma demande s'affiche sur des panneaux lumineux situés sur des axes passants.

##### Nous covoiturons

Passager et/ou conducteur active une fonctionnalité "sécurité", s'il le souhaite.

Je suis bien arrivé.  
Je peux noter mon conducteur.

##### CONDUCTEUR

Je conduis comme d'habitude.

Je passe devant les panneaux lumineux. La destination demandée est sur mon chemin : je m'arrête.

Grâce au ticket, je récupère l'argent sur le site internet.  
Je peux noter mon passager.

Le principe est d'installer sur le territoire des stations de covoiturage connectées. Le passager recherchant un conducteur pour l'amener à sa destination se rend à la station. Chaque station est composée d'une borne qui permet au passager d'indiquer sa destination, et d'un ou de plusieurs panneaux à messages variables qui informent les conducteurs qui circulent sur l'axe qu'un passager cherche un covoiturage pour cette destination.

Le passager prend un ticket qu'il remettra ensuite au conducteur qui le prendra en charge.

L'indemnisation du conducteur par le passager se fait sur la base du partage des frais, avec un barème fixé à 12 centimes d'euro par km payé par le passager, dont 9 reçus par le conducteur (la différence permettant de co-financer le coût de fonctionnement).

La présence de stations matérialisées permet de donner de la visibilité et d'institutionnaliser la pratique du covoiturage dans les territoires ruraux ou périurbains afin d'agir sur le désenclavement de ces territoires et d'offrir des possibilités supplémentaires de mobilité aux habitants non véhiculés. Le service est accessible à tous, sans réservation, et permet de sécuriser le partage de trajets entre personnes qui ne se connaissent pas préalablement. La présence de bornes physiques permet aussi d'atténuer les effets de la fracture numérique.

Ce projet, porté par un consortium alliant acteurs publics et privés, permet d'innover dans le secteur de la mobilité partagée en aidant à lutter contre la précarité de mobilité, tout en réduisant les kilomètres parcourus ou la congestion dans les zones de convergence des flux, apportant des bénéfices sociaux et environnementaux significatifs.



L'expérimentation engagée pour 36 mois prévoit le déploiement d'un réseau cohérent de **20 stations de covoiturage** : 15 stations sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, 5 stations sur le territoire du département du Val d'Oise (principalement sur le territoire du PNR du Vexin) d'ici fin 2016.

Le mobilier urbain déployé est « léger », et peut être installé et déplacé simplement : les bornes sont autonomes électriquement et les panneaux à message variable se rechargent sur le réseau d'éclairage public.

## 2

### LES ACTEURS DU PROJET

Le dispositif a été conçu par Ecov (start-up de l'économie sociale et solidaire, reconnue jeune entreprise innovante). Il est porté par le consortium COVOIT'ICI regroupant Ecov, le Conseil départemental du Val d'Oise, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, le Parc naturel régional du Vexin français et le Laboratoire Ville Mobilité Transport (UPEM/IFSTTAR).

Le dispositif est subventionné par la Région Île-de-France et par l'Etat (Plan Investissement d'Avenir). Le budget affecté au projet d'expérimentation est de 1 041 800 euros, répartis entre les différents acteurs du consortium. Une grande partie est réservée à l'investissement. Le matériel des stations appartient dès lors aux collectivités qui ont investi. Ecov et le LVMT participent au financement du projet.

Concernant les moyens humains, la mise en place du projet sur un territoire nécessite au maximum un tiers de temps d'un chargé de mission dans chaque collectivité engagée, le temps du déploiement des stations, soit environ un trimestre. Ce temps nécessaire est modulé par l'accompagnement de l'équipe d'Ecov qui pilote le projet sur de nombreux aspects. Le projet comprend également un suivi scientifique, une animation et une communication dédiée.

Le déploiement des stations de covoiturage nécessite une concertation avec les élus et l'accord des collectivités gestionnaire des voies aux abords desquelles les stations sont implantées. Côté technique, la charge de travail est allégée par l'accompagnement d'Ecov puisque la collectivité n'a que la charge de mettre en place un panneau à message variable. La mise en service du dispositif comme l'exploitation (communication, marketing, animation, relations utilisateurs incluant une hotline 7j/7 et une réponse sur internet) est assurée par Ecov, avec le soutien des collectivités.

## 3

### VIE ET SUITES DU PROJET

En six mois, avec la moitié des stations prévues dans le cadre de l'expérimentation, le service compte plus de 1 000 inscrits et 450 trajets en covoiturage effectués. Les études réalisées permettent de relever des résultats très encourageants sur le potentiel de développement de l'usage (perception très positive, participation large des conducteurs y compris sur des trajets non-réguliers).



© ecov/COVOIT'ICI

L'expérimentation comprend un suivi scientifique qui fait intervenir un laboratoire public de recherche (le Laboratoire Ville Mobilité Transport - LVMT) ainsi que des acteurs spécialisés en évolution des comportements. Ce suivi, en complément du système d'information du dispositif, permet de réaliser une évaluation précise du service en continu, et de le faire évoluer. De nombreux tests sont réalisés, une thèse est en cours sur cette expérimentation.

Ce dispositif engage le volontarisme des collectivités avec une communication appuyée, notamment auprès de publics cibles (jeunes, précaires), en apportant une solution de mobilité supplémentaire.

## 4

### CONTACT

Département du Val d'Oise, Alexis Garnier, chargé de mission Projets-Déplacements  
Communauté urbaine du Grand Paris Seine & Oise, Heathcliff Fessard, Politique des déplacements et Innovation

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à [pduif@stif.info](mailto:pduif@stif.info)